

FORMATION JUGE DE PORTE REGIONAL

16, place Jean Jacques Rousseau BP 174

38304 Bourgoin Jallieu Tél : 04 74 19 16 12 Mail : <u>rhonealpes@ffck.org</u>

Site: http://www.canoe-rhonealpes.com

<u>Lieu:</u> St Pierre de Boeuf (lors du slalom

régional)

Date: 1 octobre 2011

Destinataires : Adhérents FFCK souhaitant se

former

Bourgoin Jallieu, le 13 septembre 2011

Objet : Formation juge de porte régional

Mesdames et messieurs les représentants des clubs,

Le comité régional Rhône Alpes vous propose de former les membres volontaires de vos clubs au rôle de juge de porte.

Cette formation est ouverte aux membres licenciés de la FFCK de plus de 16 ans le jour de la formation.

Pour mémoire, un juge de porte ne peux pas être compétiteur sur la compétition sur laquelle il juge (sauf conditions dérogatoires particulières sur les courses régionales), il est donc important de solliciter au maximum les accompagnateurs, parents, entraîneurs et autre afin de ne pas devoir pénaliser les compétiteurs.

Les différents circuits existant permettent malgré tout aux compétiteurs de pouvoir juger sur une compétition où ils n'ont pas la possibilité de courrir, ils sont donc bien évidemment concernés également par ce rôle de jugement.

Pour rappel, un juge est exigé pour trois bateaux inscrits et deux juges pour 12 bateaux.

La non présentation de juge peut entrainer le club à être sanctionné financièrement (200€).

La politique du comité régional est d'aider les clubs par l'organisation régulière de formations (au minimum une par an).

Pour s'inscrire à cette formation, adresser un mail à: mailto:stephane.gibert@novacap.eu en précisant le nom le prénom, la date de naissance et le N° de licence du candidat avant le 31 septembre 2011. Seules les inscriptions complètes et dans les délais seront acceptées.

Cette formation est gratuite, elle se déroulera le samedi 1 octobre après-midi à partir de 14h pour la partie théorique et par un jugement en double sur la journée du dimanche.

Toute personne intéressée par une fonction de jugement plus importante (juge de porte national, juge arbitre etc...) peut également me contacter rapidement car des actions sont organisées tous les ans.

Merci de vos réponses et n'hésitez pas à solliciter vos adhérents.

Cordialement,

Stéphane GIBERT





